



La Métropole du Grand Paris est le périmètre pertinent de mise en œuvre d'une économie circulaire pour une Métropole dynamique et résiliente.

La Métropole du Grand Paris a choisi dès sa création de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire de son action en matière de développement du territoire métropolitain. ??

objectif de l'économie circulaire est de préserver les ressources naturelles tout en limitant la production de déchets et la consommation d'énergie. C'est la raison pour laquelle la Métropole du Grand Paris a choisi dès sa création de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire de son action en matière de développement du territoire métropolitain. De nombreuses actions ont ainsi été entreprises pour concrétiser cet engagement.

Un groupe de travail de l'économie circulaire, créé en 2017 et composé d'élus et de praticiens, réfléchit à la stratégie et au plan d'actions de la Métropole dans le cadre de cette politique. A également été mis en place un réseau métropolitain de l'économie circulaire, le « G142 » qui est une instance ayant pour objectif de réunir un élu et un référent technique pour chacune des 131 communes et chacun des 11 Etablissements Publics Territoriaux de la Métropole afin de développer une culture et des actions communes. Pour enrichir ses réflexions et pouvoir élaborer des propositions concrètes, la Métropole s'est également entourée d'experts de l'économie circulaire à travers de solides partenariats avec l'Institut National de l'Economie Circulaire, Orée, Circolab ou encore l'IFSTTAR.

La Métropole souhaite maintenant amplifier son action pour accélérer la transition vers l'économie circulaire. Expérimentation avec une trentaine de collectivités et d'acteurs économiques d'un programme « Achats et économie circulaire », lancement d'une étude de métabolisme urbain, élaboration d'un plan métropolitain des plateformes territoriales de l'économie circulaire, contribution à la création d'une Chaire de recherche internationale « économie circulaire et métabolisme urbain » sont autant d'actions qui permettront de tendre vers un Grand Paris résolument circulaire.

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris Xavier LEMOINE, Vice-Président délégué à l'Economie

vice-Fresident delegue à l'Economie circulaire, à l'économie collaborative et à l'économie sociale et solidaire de la Métropole du Grand Paris





Le groupe de travail permanent de l'économie circulaire : fer de lance de la stratégie métropolitaine

En 2017, les membres du groupe de travail permanent de l'économie circulaire (GT EC) ont participé à 7 séances de formation et de travail et ont réalisé 4 visites : le site de remanufacturing de Renault, le port de production de Cemex, le site d'agriculture urbaine de Culticime et le chantier de curage Neom.

En 2018, les membres du GTEC ont également participé à 7 réunions de travail sur le métabolisme urbain, l'aménagement territorial, le BTP et le numérique. Ils ont eu l'occasion de visiter l'éco-quartier du Fort d'Issy-les-Moulineaux (92), la station de recyclage du BTP à Emerainville (77), le projet de déconstruction sélective et de recyclage in situ à Bagneux (92), et les Canaux à Paris (75).

Pour 2019, les deux premières réunions ont traité d'une des priorités de la Métropole : le Plan métropolitain des plateformes territoriales de l'économie circulaire. Les sujets de l'écologie industrielle et territoriale, de métabolisme urbain et de commande publique seront abordés lors des prochaines réunions qui alterneront entre séances théoriques et visites de sites.

visites en 2017/2018 séances de formation et de travail (dont 8 visites de sites) 2017/2018



Le réseau métropolitain de // l'économie circulaire (G142) : partage d'une culture commune

Le réseau métropolitain de l'économie circulaire – le «G142» – est une instance qui a pour objectif de réunir un élu et un référent technique pour chacune des 131 communes et chacun des 11 Etablissements Publics Territoriaux de la Métropole afin de développer une culture et une approche commune et progressivement de conduire des actions conjointes.

En 2017, il s'est réuni lors de deux séances plénières et a suivi deux cycles de formation sur les enjeux de l'économie circulaire au niveau territorial. En 2018, deux réunions ont été organisées pour favoriser le partage de compétences. En 2019, la Métropole du Grand Paris accompagne de manière plus opérationnelle le G142 en axant le travail sur la thématique de la commande publique circulaire. Le G142 sera associé au programme-action "Achats et économie circulaire" en proposant à ses membres une formation spécialement adaptée aux services achats des collectivités de la Métropole. Trois réunions sont prévues à cet effet.



Les partenaires : des experts aux côtés de la Métropole

Afin de déployer sa stratégie dédiée à l'économie circulaire, la Métropole du Grand Paris a su s'entourer des compétences nécessaires en nouant plusieurs partenariats au premiers rangs desquels ceux avec l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) et avec Orée. Les partenariats établis seront poursuivis et de nouveaux seront conclus afin d'aller encore plus loin dans la diffusion des pratiques d'économie circulaire sur le territoire métropolitain.

PARTENARIAT AVEC



EN 2018

5 réunions du comité francilien qui réunit l'ADEME Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, le Département énergie et climat ARENE de l'IAU Île-de-France, la DIRECCTE Île-de-France, la DRIEE Île-de-France, la Mairie de Paris, la Métropole du Grand Paris, ORÉE et le TEDDIF ont eu lieu.

Deux séminaires ont été organisés sur les thématiques « Mobiliser pour l'économie circulaire avec l'éducation au développement durable » et « Economie circulaire et économie sociale et solidaire ».

Un guide «Economie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France » a été édité.

EN 2019

Les travaux se poursuivent avec au sein du comité francilien, deux séminaires et un nouvel ouvrage sont prévus.

PARTENARIAT AVEC ((()



DEPUIS 2017

Co-animation du Groupe de travail permanent de l'économie circulaire (GT EC) et organisation de visites de sites pertinents.

Accompagnement à la formation du «G142» pour une culture commune sur l'économie circulaire.

Lancement du programme-action « Achats et économie circulaire », avec l'Observatoire des Achats Responsables (OBSAR).

Co-animation de la plateforme grandpariscirculaire.org aux côtés du Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD).

Accompagnement dans l'organisation de l'évènement métropolitain « Grand Paris Circulaire ».

PARTENARIAT AVEC



DEPUIS 2018

Co-animation de la plateforme grandpariscirculaire.org aux côtés de l'INEC.

NOUVEAUX PARTENARIATS





- IFSTTAR, avec qui la Métropole va travailler au sein de la Chaire universitaire « Economie circulaire et métabolisme urbain ».
- Circolab qui a pour objectif le développement de l'économie circulaire dans le domaine de l'immobilier et de la construction.

GRAND PARIS CIRCULALIZE La Villed of Varia lands Notifiers and the Paris Circulation La Villed of Varia lands Notifiers and the Paris Circulation Read of the State of the State of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE La Villed of Varia lands Notifiers and the Paris GRAND PARIS CIRCULATE La Villed of Varia lands Notifiers and the Paris GRAND PARIS CIRCULATE La Villed of Variation of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE La Villed of Variation of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE La Villed of Variation of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE CIRCULATE La Villed of Variation of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE CIRCULATE CIRCULATE La Villed of Variation of the Paris GRAND PARIS CIRCULATE CIRC

La plateforme numérique collaborative grandpariscirculaire.org

L'année 2018 a été marquée par le lancement de la plateforme grandpariscirculaire.org, outil essentiel pour la mise en réseau, le partage de bonnes pratiques et la diffusion des connaissances en matière d'économie circulaire.

PLUS DE

300

membres inscrits début 2019 et de nombreuses initiatives sont mises en avant. Plusieurs communautés créées (Groupe de Travail permanent de l'Economie Circulaire, G142, Achats & Economie Circulaire) et d'autres en cours de création (Groupe de Travail des plateformes de l'économie circulaire notamment).



L'évènement métropolitain «Grand Paris Circulaire» rassemble collectivités, acteurs économiques et associations autour des nombreux enjeux de l'économie circulaire. Il a pour vocation d'être un rendez-vous annuel métropolitain de référence. Portée par la Métropole du Grand Paris et la ville de Paris, la première édition du «Grand Paris Circulaire» a eu lieu au Palais des Congrès d'Issy-les Moulineaux en octobre 2017. Près d'une trentaine d'intervenants ont débattu des enjeux de l'économie circulaire dans le BTP et des filières de réemploi. Un temps a également été consacré aux Métropoles internationales pour dresser un panorama des différentes politiques menées à cet échelon territorial.



Les 4 et 5 octobre 2018, la Métropole du Grand Paris a organisé au Beffroi de Montrouge la seconde édition de son rendez-vous annuel pour l'économie circulaire. L'objectif était double : nourrir la stratégie métropolitaine de développement de l'économie circulaire et poursuivre la promotion des principes et des bonnes pratiques. Plus de 500 participants ont pris part à cette deuxième édition qui a permis d'aborder au cours de deux journées les thématiques du BTP et de l'écologie industrielle et territoriale. Pour que l'évènement soit un lieu d'échanges et de rencontres, un village des exposants était installé, permettant à certains acteurs du territoire d'exposer leurs activités qui concourent à l'économie circulaire. La troisième édition «Grand Paris Circulaire» se tiendra le 3 octobre 2019 à la Maison des Océans. Réservez la date!

500

participants en 2018 sur les deux jours, des plénières, des ateliers thématiques couplés d'un atelier créatif, un village d'animation comme vitrine des bonnes pratiques de l'économie circulaire.



L'année 2019 se traduira par le renforcement des travaux existants, mais aussi par l'amplification et l'opérationnalisation: c'est le temps du passage à l'action. L'objectif : avoir un effet sur le modèle de développement économique métropolitain. Pour cela, la Métropole du Grand Paris déploiera cette année cinq grands chantiers.

Une étude de métabolisme urbain

Dans le but de mieux connaître son territoire, la Métropole du Grand Paris réalisera une étude des flux et des stocks de matières et d'énergies à l'échelle métropolitaine, autrement appelée étude de métabolisme urbain. Les informations quantitatives recueillies permettront d'identifier les points sur lesquels la Métropole pourrait agir pour « circulariser » l'activité économique qui s'y déploie. Réduire les flux de matière et d'énergie présente deux avantages: réduire les coûts et réduire les effets négatifs sur l'environnement (notamment les émissions de gaz à effet de serre et de particules). Au-delà de l'étude, qui est un outil nécessaire, l'objectif véritable sera de pouvoir décliner ce métabolisme en outil opérationnel, capable de faire émerger rapidement des initiatives d'écologie industrielle et territoriale.







Chaire «Économie circulaire et métabolisme urbain»

En lien avec cette étude de métabolisme, il apparaît souhaitable de définir et d'appuyer la stratégie d'économie circulaire de la Métropole sur une dimension académique et internationale. Pour ce faire, la Métropole soutient la création de la chaire « Economie circulaire et métabolisme urbain », portée par l'IFSTTAR - Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux, qui a vocation à accompagner la Métropole dans sa volonté d'insuffler et de mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire auprès de ses services et des acteurs du territoire. Cette chaire coopère par ailleurs avec des centres de recherches étrangers à Bruxelles et Montréal, dans une dynamique de partage de connaissances et d'organisation d'évènements internationaux.



Plan métropolitain des plateformes territoriales de l'économie circulaire

La Métropole souhaite élaborer un plan métropolitain des plateformes territoriales de l'économie circulaire pour mutualiser les flux entrants et sortants des chantiers du BTP. Le but est de pouvoir optimiser la logistique inhérente au réemploi et au recyclage de ces ressources et de pouvoir imposer dans les appels d'offres et appels à projets futurs, des clauses ambitieuses en matière de réemploi ou d'inclusion de ressources recyclées localement. Une difficulté est la rareté du foncier disponible.

Le programme-action « Achats et économie circulaire »

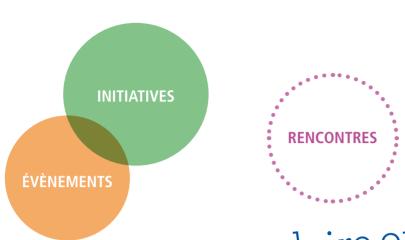
Aux côtés de l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) et de l'OBSAR (Observatoire des Achats Responsables), la Métropole a lancé une expérimentation d'un an pour un programme-action « Achats et économie circulaire ». La Charte d'engagement a été signée le 14 décembre 2018 par une trentaine d'entités. L'objectif est de travailler à l'intégration de l'économie circulaire dans la politique d'achat des organisations participantes. Quatre séances d'accompagnement sont prévues pour 2019. Dans un deuxième temps, l'ambition est que cette expérimentation soit reconnue par le Gouvernement et se transforme en "engagement pour la croissance verte".





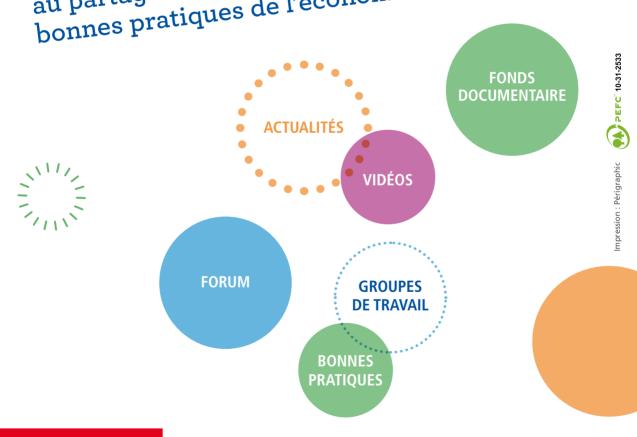
La charte des événements éco-responsables

La Métropole du Grand Paris souhaite poursuivre et finaliser les travaux menés par le groupe de travail issu des États Généraux de l'économie circulaire du Grand Paris de 2015, dédié à l'élaboration d'une charte commune pour des événements éco-responsables. La Métropole envisage une actualisation de la version rédigée en 2016 et la diffusion auprès des acteurs du territoire métropolitain de la charte ainsi amendée.



grandpariscirculaire.org

Une plateforme dédiée à la connaissance, au partage et à la mise en réseau des bonnes pratiques de l'économie circulaire.



Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr









